

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 4 mai 2019 à Meillard

Par convocation en date du 29 mars 2019, les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale ordinaire le samedi 4 mai 2019, salle polyvalente à Meillard.

Nombre d'adhérents convoqués : 85

Nombre d'adhérents présents : 51

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir attribuable : 15

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 66

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Accueil de Monsieur Yves SIMON, maire de Meillard et de Monsieur Bruno ROJOUAN, président de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de l'Allier

Intervention de Monsieur Yves SIMON, maire de Meillard :

Meillard, commune de 320 habitants, s'étend sur une superficie de 2500 ha. Son nom vient de mil ai genre de blé.

La vigne occupe une superficie de 25 ha. Elle est plantée sur un sol granitique et dépend du vignoble de Saint-Pourçain qui s'étend sur plusieurs types de sols dans la commune de Meillard et plusieurs communes environnantes.

Cette commune dispose d'hébergements touristiques.

Cette petite commune dispose d'un budget de fonctionnement de 200 K€ et d'un budget d'investissement de 526 K€ avec une réserve correspondant à deux années de budget de fonctionnement.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 mai 2018 à Lavoine :

Le président présente ce compte-rendu. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par M. Alain ROBERT-TRAHAN, Président de l'association :

Une minute de silence est respectée pour les adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale de Lavoine du 12 mai 2018 : Madame Paulette LAREURE, Messieurs Denis GIRAUD et René GRENIER.

Rapport moral du Président :

Notre association apolitique existe depuis 22 ans.

Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration s'est réuni six fois.

Nous avons été représentés par Messieurs Alain ROBERT-TRAHAN et Maurice BAQUIER au congrès national de la FAMAF qui s'est déroulé du 16 au 18 octobre 2018 à Bagnoles de l'Orne.

Lors du premier salon des Maires et des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier le 5 octobre 2018 au parc des expositions d'Avermes, nous avons remis les trophées des Mariannes du civisme à cinq communes de notre département. Le président remercie toutes les personnes qui participent à la vie de notre association, secrétariat, suivi du site internet, conseil d'administration.

Rapport d'activité du Secrétaire :

Depuis la dernière assemblée générale en date du 12 mai 2018 à Lavoine, le conseil d'administration s'est réuni six fois :

Le 1 juin 2018 à Montmarault pour

- faire le bilan de l'assemblée générale du 12 mai 2018
- élire le nouveau bureau de notre association, ce dernier est reconduit à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents
- organiser la journée du 2 octobre 2018
 - Visite de l'usine de méthanisation au Teil
 - Repas et visite l'après-midi de l'Etablissement d'Aide par le Travail ESAT à Saint-Hilaire
- préparer le salon de l'Association Départementale des Maires de l'Allier et la remise des Mariannes du civisme
- réalisation du bilan des adhésions
- présentation du congrès de la FAMAF qui se déroulera du 16 au 18 octobre 2018 à Bagnoles de l'Orne

Le 24 août 2018 à Montmarault pour

- finaliser l'organisation de la sortie d'automne
- organiser notre participation au salon départemental des Maires des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics du vendredi 5 octobre 2018 à Avermes avec remise des Mariannes du civisme
- préparation de notre bulletin d'information
- désignation de nos représentants au congrès de la FAMAF à Bagnoles de l'Orne messieurs Alain ROBERT et Maurice BAQUIER

Le 6 novembre 2018 à Montmarault pour

- examiner le bilan de notre sortie d'automne Le Theil, Saint-Hilaire
- examiner le bilan de notre participation au premier salon départemental des Maires et des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics
- examiner le bilan du congrès de la FAMAF de Bagnoles de l'Orne
- dégrossir l'organisation de notre congrès d'aujourd'hui

Le 5 octobre 2018 à Avermes nous avons participé au premier salon des Maires et des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier. A cette occasion nous avons remis cinq Mariannes du Civisme. Ce trophée récompense les communes dont les électrices et les électeurs ont le plus participé aux élections présidentielles et législatives.

Communes comptant de 1 à 250 inscrits	Saint-Caprais
Communes comptant de 251 à 500 inscrits	Autry-Issards
Communes comptant de 601 à 1000 inscrits	Saint-Menoux
Communes comptant de 1001 à 3500 inscrits	Neuvy
Communes comptant 3501 et plus de 3501 inscrits	Yzeure

Le 29 janvier 2019 à Montmarault pour

- préparer le congrès 2019 de notre association
- examen du projet d'accostage du bilan financier 2018
- élaboration du bulletin de liaison n°5
- étude du programme de la sortie du 7 juin 2019

Le 12 mars 2019 à Montmarault pour

- finaliser l'organisation du congrès d'aujourd'hui
- ébaucher les documents qui vous ont été adressés avec la convocation de ce congrès
- préparer la journée rencontre du 7 juin 2019
- étudier notre participation au salon des Maires des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics qui aura lieu le vendredi 18 octobre 2019 au centre Athanor à Montluçon
- examiner les articles qui seront insérés dans notre journal de liaison n°5

Le 23 avril 2019 à Montmarault pour

- finaliser l'organisation de notre assemblée générale
- examiner les candidatures pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration
- préparer la sortie du 7 juin 2019 qui va permettre de découvrir la cimenterie Vicat de Créchy et l'Electrodrome de Magnet ; le repas de midi aura lieu à la salle rurale de Seuillet
- étudier l'opportunité de participer aux Mariannes du civisme lors des prochaines élections européennes, notre association remettra trois Mariannes
Une pour les communes comptant de 1 à 1000 inscrits sur leurs listes électorales
Une pour les communes comptant de 1000 à 3 500 inscrits sur leurs listes électorales
Une pour les communes comptant plus de 3501 inscrits sur leurs listes électorales

Rapport financier du Trésorier :

Le compte d'exploitation de l'année 2018 se présente de la façon suivante :

- produits 5 739,15 €

Le montant des cotisations est en baisse de 230 €

Cette année nous n'avons réalisé qu'une seule sortie

- charges 5 549,81 €

Les frais de correspondance sont en baisse de 111, 52 € suite au développement du courrier informatique

Achat de l'enrouleur 444 €

Frais de l'assemblée générale en baisse de 399,80 €

Le bilan financier 2018 s'équilibre à 8 013,09 € avec un résultat excédentaire de 189,34 € en augmentation de 51,85 € par rapport à 2017.

Le montant de la cotisation pour 2020 sera maintenu à 20,00 € sans augmentation.

Le résultat pour la sortie de Le Theil-Saint-Hilaire est excédentaire de 345 €.

Vote des différents rapports :

Les trois rapports présentés sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration :

M René AUGER

M Maurice BAQUIER

M Jean DERET

M René VERRON

Ces administrateurs sortants se représentent.

Ils sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme Chantal BARDET ancien maire de Toulon sur Allier et Mme Camille FAVIER ancienne adjointe au maire d'Ussel d'Allier présentent leurs candidatures afin de compléter le conseil d'administration qui comprend actuellement 13 membres pour 15 postes prévus aux statuts.

Elles sont élues à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Projets 2019 :

Sortie du 7 juin 2019, visite de la cimenterie Vicat de Créchy et de l'Electrodrome de Magnet

Participation au deuxième Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier le vendredi 18 octobre 2019 au centre Athanor de Montluçon avec remise des trophées des Mariannes du Civisme.

Sortie d'automne 2019, non définie à ce jour et à organiser.

Questions diverses : Aucune question

Intervention de Monsieur Bruno ROJOUAN, président de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de l'Allier :

Monsieur le président de l'ADM03 fait un tour d'horizon sur l'actualité dans l'Allier :

- Point d'avancement des travaux de la RCEA,
- Situation du bassin de Montluçon par rapport à la nouvelle région : éloignement, les transports ferroviaires ...
- L'implantation des éoliennes d'une hauteur de 200 m et leur inscription dans le site
- Le développement du photovoltaïque
- L'accessibilité à internet

L'année 2020 sera l'année des élections municipales. Il sera nécessaire lors de ces dernières de désigner deux suppléants afin de veiller aux vacances des membres du conseil municipal en cours de mandat pour les communes de plus de 1000 habitants.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire :

Le président, avant de clôturer l'assemblée générale, remet au nom de notre association :

- un souvenir à Messieurs Yves SIMON et Bruno ROJOUAN
- le diplôme de l'association à messieurs Jean-Pierre THUAULT et Jean-François HENRY
-

Le président remet l'honorariat à Monsieur Gérard LARUE, ancien maire de Gouise

Diaporama :

Le trésorier présente un diaporama relatant nos différentes activités depuis notre dernière assemblée générale de 2018.

Monsieur le maire de Meillard nous invite à prendre le verre de l'amitié et à découvrir les produits du vignoble de Saint Pourçain.

La séance est levée à 12h30.